

Objet de la vérification

La vérification avait pour but de certifier la présentation équitable, dans les états financiers du Bureau de Traduction, de la situation financière, des résultats des activités et des changements dans la situation financière pour l'exercice qui se terminait le 31 mars 1999, afin d'en rendre compte au Sous-ministre et au SMA des Services ministériels et dans les Comptes publics du Canada.

Résultats de la vérification

Suite à la vérification, le cabinet d'experts-comptables Ernst & Young a fourni le rapport (l'opinion) des vérificateurs annexé.

N.B. Veuillez noter que certains renseignements ont été protégés en vertu des dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*.

ÉTATS FINANCIERS

**FONDS RENOUVELABLE DU
BUREAU DE LA TRADUCTION**

Le 31 mars 1999

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au directeur général, **Vérification et examen**
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Nous avons vérifié le bilan du **Fonds renouvelable du Bureau de la Traduction** au 31 mars 1999, ainsi que les états de l'exploitation, du déficit accumulé, et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau de la Traduction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la Traduction au 31 mars 1999, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Les états financiers de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre firme de comptables agréés.

Ottawa, Canada,
le 8 juillet 1999.

Ernst & Young s.r.l.

Comptables agréés

Bilan

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

au 31 mars (en milliers de dollars)	1999	1998
Actif		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	18 410	18 632
Tiers	1 113	684
	19 523	19 316
Immobilisations (note 3)	2 475	2 207
Frais reportés pour avantages sociaux	15 865	16 351
	37 863	37 874
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	1 207	1 328
Tiers	7 238	10 710
	8 445	12 038
Obligations à long terme (note 4)	20 293	19 032
Engagements contractuels (note 5)		
Avoir du Canada		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	9 125	9 581
Déficit accumulé	0	(2 777)
	37 863	37 874

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'exploitation

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

Pour les exercices terminés le 31 mars
(en milliers de dollars)

	1999	1998
Revenus (note 6)	126 428	112 244
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	78 622	70 335
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 729	1 401
Provision pour rémunération	238	143
Transport et communications	3 448	3 754
Information	395	148
Services professionnels et spéciaux	32 023	27 483
Coûts d'occupation	5 121	5 328
Location	149	153
Achat de services de réparation et d'entretien	390	287
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 286	1 123
Amortissement	1 554	2 017
Services ministériels et administratifs	4 655	4 355
Autres dépenses (note 9)	363	18
	129 973	116 545
Perte nette	(3 545)	(4 301)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État du déficit accumulé

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

Pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars)	1999	1998
Solde au début de l'exercice	(2 777)	(2 634)
Perte nette	(3 545)	(4 301)
Radiation de la perte nette à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	3 307	4 158
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 10)	3 015	0
Solde à la fin de l'exercice	0	(2 777)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de la situation financière

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

Pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars)	1999	1998
Activités d'exploitation		
Perte nette	(3 545)	(4 301)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	1 554	2 017
	(1 991)	(2 284)
Variation du fonds de roulement (note 7)		
	(3 800)	(288)
Variation des autres éléments d'actif et de passif (note 8)		
	1 747	1 642
	(4 044)	(930)
Activités d'investissement		
Immobilisations		
Acquisitions	(1 822)	(1 475)
	(1 822)	(1 475)
Activités de financement		
Radiation de la perte nette à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		
	3 307	4 158
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		
	3 015	0
	6 322	4 158
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		
	456	1 753
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice		
	(9 581)	(11 334)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice		
	(9 125)	(9 581)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

1. Autorisation et buts

Le Bureau de la traduction a été créé en 1934 à la suite de l'adoption de la *Loi sur le Bureau de la traduction*. En avril 1993, le Conseil du Trésor a approuvé la constitution du Bureau en organisme de service spécial entrant en vigueur le 1^{er} avril 1995. Cette décision a été confirmée dans le budget de dépenses supplémentaire (D) de 1994-1995.

Le Fonds renouvelable est responsable de la prestation des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Conformément avec l'article 29.1(2) de la *Loi sur la Gestion des finances publiques*, le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor et de dépenser, pour les fins du Fonds, tous les revenus perçus pour ces fins. Le dépassement maximum des dépenses sur les revenus, effectué aux fins du Fonds, ne peut excéder en aucun temps la somme de 75 millions de dollars.

Le Fonds devrait atteindre le seuil de rentabilité dans l'exercice 2001-2002. Les montants radiés en 1998-1999 totalisent 3 306 767 \$ (4 158 483 \$ en 1997-1998).

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent:

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

Les actifs sont évalués au coût et sont assujettis à un amortissement constant échelonné sur l'estimation suivante de leur durée économique:

Catégorie	Durée économique estimative
Équipement de bureau	3 ans
Ameublement et aménagement	3 ans

L'amortissement est calculé à la moitié des taux courants lors de l'exercice d'acquisition.

2. Principales conventions comptables (suite)

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces indemnités sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des indemnités de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1^{er} avril 1995. Le compte "Frais reportés pour avantages sociaux" est utilisé pour comptabiliser les indemnités réalisées avant le 1^{er} avril 1995. Le compte est réduit à mesure que les avantages sociaux sont payés aux employés affectés et deviennent recouvrables du Conseil du Trésor.

e) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

(en milliers de dollars)

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
Équipement de bureau	12 568	1 822	0	14 390
Ameublement et aménagement	37	0	0	37
	12 605	1 822	0	14 427

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
Équipement de bureau	10 371	1 547	0	11 918
Ameublement et aménagement	27	7	0	34
	10 398	1 554	0	11 952

Net	2 207		0	2 475
-----	-------	--	---	-------

4. Obligations à long terme

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	20 293	19 032

5. Engagements contractuels

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation. Les paiements de location à venir sont les suivants:

(en milliers de dollars)

1999-2000	4 459
2000-2001	3 643
2001-2002	275
2002-2003	184
2003-2004	150
	<u>8 711</u>

6. Revenus

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Services de traduction	124 135	109 357
Services d'interprètes	1 856	2 279
Ventes de Termium	302	452
Autres	135	156
	<u>126 428</u>	<u>112 244</u>

7. Variation du fonds de roulement

(en milliers de dollars)

	1999	1998	Variations
Actifs à court terme	19 523	19 316	(207)
Passifs à court terme	8 445	12 038	(3 593)
	<u>(11 078)</u>	<u>(7 278)</u>	<u>(3 800)</u>

8. Variation des autres éléments d'actif et de passif

(en milliers de dollars)

	1999	1998	Variations
Autres actifs	15 865	16 351	486
Autres passifs	20 293	19 032	1 261
	<u>4 428</u>	<u>2 681</u>	<u>1 747</u>

9. Radiation des débiteurs

Plusieurs comptes débiteurs du Gouvernement du Canada en souffrance totalisant 352 881\$ ont été radiés au cours de l'exercice. Ces comptes ont été déclarés non-recouvrables, par conséquent la gestion a approuvé, sur une base exceptionnelle, la radiation de ces comptes.

10. Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés

Le montant de 3 015 067 \$ représente les coûts encourus par le fonds renouvelable du Bureau de la traduction, durant les exercices financiers 1995-1996 à 1998-1999, ayant trait aux départs d'employés sous divers programmes de réaménagement des effectifs.

11. L'incertitude causée par le problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'an 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1^{er} janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité du Fonds renouvelable d'exercer normalement ses activités. Cependant, il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur le Fonds renouvelable, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

La direction a élaboré et mis en oeuvre un plan conçu pour déterminer les incidences prévues du problème du passage à l'an 2000 sur le fonds renouvelable du Bureau de la traduction et pour y faire face.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.